

OBJET : Guide *MESA (Mon enfant, son avenir)* – Volume 2

saviez-vous que?

- ◆ **Le choix vocationnel demeure une décision qui demeure inconfortable pour environ 60 % des jeunes.**
- ◆ **Il est souhaitable d'intervenir tôt dans le cheminement professionnel des enfants.**
- ◆ **Les parents occupent la première source d'influence dans la prise de décisions des jeunes.**

Chers parents,

Nul doute que les actions concertées de l'école et de la famille permettent aux jeunes de se doter d'un projet d'avenir prometteur et stimulant. C'est dans cet esprit que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, dans le cadre des travaux de l'orientation 3 de son plan stratégique, a décidé d'offrir le guide *Mon enfant... son avenir*, mieux connu sous le nom de MESA, à tous les élèves de la 3^e secondaire fréquentant ses écoles. Ce guide, diffusé par les partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL), est un outil de grande qualité qui saura être des plus utiles aux parents et aux intervenants de la communauté afin de bien accompagner les jeunes dans cette démarche importante qu'ils vivent ou s'apprêtent à vivre.

Le guide MESA se divise en 3 sections : « Se connaître et s'estimer », « Explorer les possibilités » et « Valider ses choix » et vise à atteindre les objectifs suivants :

- ✓ Démystifier le système scolaire, le langage et les parcours scolaires, à la fois pour les élèves et pour les parents;
- ✓ Favoriser des transitions de qualité entre les niveaux d'études;
- ✓ Apporter un soutien aux parents ayant un enfant à besoins particuliers;
- ✓ Colliger différentes informations utiles à cette démarche d'orientation scolaire au fil des ans (résultats de recherches, dépliants, tests et renseignements reçus à l'école, etc.);
- ✓ Faire découvrir les métiers et professions ainsi que les différentes avenues et les différents parcours scolaires qui s'offriront dans les années à venir;
- ✓ Rappeler les différentes décisions qui devront être prises au courant des prochaines années et les échéanciers associés à celles-ci;
- ✓ Établir une collaboration école-famille-communauté de qualité.

Afin de bien marquer la collaboration école-famille dans ce dossier, les conseillers en orientation scolaire et les conseillers en formation scolaire de la CSSMI ont préparé une planification dynamique des différents contenus devant être abordés à la fois à la maison et à l'école. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, vous serez invités à travailler certaines rubriques ou certains exercices avec votre enfant et ces démarches s'inscriront en continuité avec les opérations courantes à ce sujet dans nos écoles.



Pour en savoir plus sur le guide et son utilisation, consultez la vidéo explicative suivante :
http://www.prel.qc.ca/nouvelles-archives.php?id_news=67